



PROJET 3 JOURS DE CARENCE NON !!!

Comprendre

Le Gouvernement envisage une mesure drastique par le biais d'un amendement au projet de budget 2026. L'objectif affiché est de porter le délai de carence d'un à trois jours pour les agents de la Fonction Publique, avec une cible prioritaire sur la Territoriale. Concrètement, cela signifie que tout agent, qu'il soit titulaire, stagiaire ou contractuel, verrait ses trois premiers jours d'arrêt maladie purement et simplement non rémunérés. Contrairement au secteur privé où la prévoyance compense souvent cette perte, l'agent public subirait ici une baisse nette et sèche de son traitement dès le début de sa maladie.

L'impact financier

Pour mesurer la violence de cette mesure, il faut la traduire en euros sur une fiche de paie réelle. Prenons l'exemple courant d'un agent de catégorie C percevant 1 800 € nets par mois. Avec la règle actuelle d'un seul jour de carence, une grippe lui coûte environ 60 €. Si ce projet aboutit, ce même arrêt de travail lui coûtera désormais 180 €. C'est près de 10 % de son revenu mensuel qui disparaîtrait instantanément.

Cette "double peine", qui consiste à être malade et simultanément sanctionné financièrement, risque de plonger de nombreux foyers dans la précarité.

Des économies budgétaires destructrices

Il existe un fossé immense entre la logique comptable du gouvernement et la réalité vécue dans nos services. Là où l'exécutif voit une source d'économies et un moyen de lutter contre les "micro-absences", la CFTC identifie un danger sanitaire majeur. Cette mesure va mécaniquement instaurer un "présentisme" toxique : par peur de perdre une somme importante, des agents viendront travailler malades, au risque de contaminer leurs collègues ou les usagers (enfants, personnes âgées), et d'aggraver leur propre état de santé. C'est une politique de courte vue qui dégradera la qualité du service public au lieu de traiter les causes réelles de l'absentéisme, comme l'usure professionnelle et la dégradation des conditions de travail.